

École des Montboucons - Extension des locaux - Approbation du projet et du plan de financement - Autorisation de lancer les travaux

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : L'école des Montboucons, située dans un quartier en pleine évolution, connaît actuellement une augmentation de ses effectifs.

Les structures actuelles méritent une amélioration de l'accueil des élèves.

La salle de restaurant de cette école installée au rez-de-chaussée du bâtiment, accueille également la bibliothèque ainsi que l'espace informatique.

Ceci n'est plus acceptable pour des raisons d'hygiène et sécurité d'une part, parce que la cantine est devenue trop exigüe pour le nombre d'élèves inscrits d'autre part.

L'objectif est donc d'aménager une salle au 2^{ème} niveau du bâtiment permettant de recevoir ces activités et de dégager ainsi de la place pour la cantine ; elle pourrait ultérieurement constituer une 4^{ème} salle de classe dans l'hypothèse où l'Education Nationale accepterait de créer un poste d'enseignant supplémentaire.

Le projet d'extension du Groupe Scolaire des Montboucons consiste donc en l'aménagement du niveau des combles et comprend les travaux suivants :

- Création d'un escalier intérieur
- Prolongation de l'escalier de secours extérieur
- Création de fenêtres de toiture
- Création d'un bloc sanitaire et d'un point d'eau
- Mise en place d'une isolation thermique et doublage sous toiture
- Révision du plancher et mise en place d'un revêtement de sol PVC
- Travaux d'électricité (courants forts, faibles), de chauffage et de VMC, d'informatique
- Modification du bloc sanitaire du premier étage

Ce projet s'étend sur une surface utile d'environ 70 m².

La maîtrise d'oeuvre est assurée par les Services Techniques de la Ville de Besançon (Services Bâtiment et Electricité-Chauffage). Le Maître d'Ouvrage sera assisté d'un bureau de Contrôle Technique.

Le montant estimatif des travaux est le suivant :

- Assistant au Maître d'Ouvrage (Contrôleur Technique ; SPS)	5 000 € TTC
- Travaux	<u>75 000 € TTC</u>
Total	80 000 € TTC

Le calendrier de l'opération est le suivant :

- Juin 2002 : dépôt du Permis de Construire (changement d'activité)
- Juillet - Août 2002 : montage du Dossier de Consultation des Entreprises (lots électricité - chauffage, couverture)
- Septembre 2002 : démarrage des travaux
- Janvier 2003 : livraison des locaux.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet d'extension de l'école des Montboucons tel que décrit ci-dessus
- autoriser le transfert de la somme de 80 000 € de la ligne budgétaire 90.020.2313.1616.33000 sur la ligne budgétaire 90.212.2313.02606.33000
- autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux, le (ou les) ordre(s) de services ou avenant(s) y compris ceux supérieurs à 5 % après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2002 à l'imputation 90.212.2313.02606.33000
- solliciter la participation financière des partenaires potentiels
- inscrire le montant des subventions par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives en recettes au chapitre 90.212.132xxx.02606.33000 et le réaffecter en dépenses au chapitre 90.212.2313.02606.33000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 5 juillet 2002.